

COMMUNIQUE

Les grèves du sytjust sont abusives et préjudiciables aux populations !

Avec la grève des 8, 9 et 10 octobre 2018, le Sytjust va boucler presque deux semaines de grève ininterrompues. Cela est extrêmement préjudiciable aux populations sénégalaises, d'autant plus :

- Qu'il n'y a aucun service **minimum** assuré ;
- Aucun agent ne semble avoir été **réquisitionné** pour assurer ce minimum ;
- Des justiciables venus de l'étranger pour comparution personnelle (en matière de famille), vont devoir repartir bredouilles ;
- Des détenus devant être jugés en flagrants délits donc, en urgence, ne le seront pas et resteront en prison ;
- Des usagers qui doivent produire des casiers judiciaires ou autres documents devant servir à des dossiers d'examens, Concours ou demandes de visas, n'auront pas ces documents à temps.

Autant de préjudices causés aux populations par des grèves abusives dans un service public aussi vital que la justice et sans que le minimum soit assuré.

SOS consommateurs demande au sytjust d'assurer le service minimum. Elle demande aussi à l'Etat du Sénégal d'assumer ses responsabilités en prenant les réquisitions nécessaires pour assurer un service minimum mais surtout, en discutant avec le SYTJUST pour trouver des accords durables et dans l'intérêt de tous.

Fait à Dakar, le 08 octobre 2018

Le Président
Maitre Massokhna KANE